

Brevet de Capacité pour l'Enseignement Primaire (Institutrices. Brevet Élémentaire). Académie de Caen. Département de la Seine-Inférieure. République Française.

Numéro d'inventaire : 2002.00893

Auteur(s) : Fernande Marie Jenny Gaudon

Type de document : diplôme

Date de création : 1912

Description : Feuille manuscrite. Encre noire. Papier jauni.

Mesures : hauteur : 200 mm ; largeur : 308 mm

Notes : Diplôme du Brevet de Capacité pour l'Enseignement Primaire (Institutrices. Brevet Élémentaire). Académie de Caen. Département de la Seine-Inférieure. République Française, délivré à Mademoiselle Gaudon Fernande Marie Jenny le 26 juin 1912, signé par l'Impétrante à Caen le 10 Août 1912 et par le Recteur d'Académie / Par ce présent diplôme, elle est jugée apte à obtenir un Brevet élémentaire pour l'enseignement primaire / Madame Delamare est née le 9 juin 1895 à Gamaches dans la Somme / Diplôme validé et légalisé par le Maire, le 12 décembre 1918.

Mots-clés : Brevets (élémentaire et supérieur)

Filière : Post-élémentaire

Niveau : Post-élémentaire

Nom du département : Seine-Maritime

Autres descriptions : Langue : Français

Lieux : Seine-Maritime

Académie de Caen

République Française

Brevet de Capacité pour l'Enseignement Primaire
Instituteurs - Brevet élémentaire

Département de la Seine Inférieure

Le Recteur de l'Académie de Caen, Chevalier de l'ordre national de la Légion d'Honneur,
Officier de l'Instruction Publique.

Vu le décret de l'article 21 de la loi du 30 octobre 1886;
Vu les articles 106 et 107 du décret du 18 janvier 1887;
Vu les articles 134 à 149 inclus de l'arrêté en date du même jour;
Vu le procès verbal de l'examen subi par M^{lle} Gaudon Fernande dans les conditions déterminées par le décret et l'arrêté susvisés;
Vu le certificat en date du 26 juin 1912, par lequel la Commission d'examen siégeant à Rouen, département de la Seine Inférieure, pour la 1^{re} session de 1912, atteste que M^{lle} Gaudon Fernande, Marie Jenny, née le 9 juin 1895, à Gamaches, département de la Somme, a été jugée apte à obtenir son brevet élémentaire pour l'enseignement primaire.

Le Recteur de l'Académie de Caen:-
Signé: Michel

Delivre à M^{lle} Gaudon le présent Brevet.

Fait à Caen le 10 août 1912:
Signature de l'impétrante:
F. Gaudon

Je soussigné, Maire de Caen, appose, conformément à la loi du 12 décembre 1918, le 12 décembre 1918, le sceau de la Mairie.

A. Elmore